

## Enseignement Supérieur et Recherche - Subventions à des associations d'étudiants

**M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur :** Sur avis favorable de la Commission Université, Enseignement Supérieur et Recherche, Coopération Décentralisée, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer au titre de l'année 2001, les subventions suivantes :

Bénéficiaires	Somme attribuée en 2000	Montant de la subvention sollicitée en 2001	Somme proposée en 2001
Association Projet Aurore 36 B, avenue de l'Observatoire 25000 BESANÇON  Organisation de la Fête de la Science (15 - 20 octobre 2001)	-	20 000 F 3 048,98 €	20 000 F 3 048,98 €
Association La Besace BDE ENSMM 26 chemin de l'Epitaphe 25000 BESANÇON  Guide et site étudiants 2001	10 000 F 1 524,49 €	13 000 F 1 981,84 €	13 000 F 1 981,84 €
Association La Globale chez Fabrice LEMOINE 4 rue Gaudot- App. 389 25000 BESANÇON  Organisation de la nuit étudiante «Noël avant Noël»	4 000 F 609,80 €	15 000 F 2 286,74 €	15 000 F 2 286,74 €

Ces trois subventions, pour un montant total de 48 000 F (7 317,55 €) sont à prélever sur les crédits inscrits au BP, chapitre 92.23.6574, service 21100, article qu'il convient d'abonder par un virement de 19 000 F (2 896,53 €) en provenance du chapitre 92.23.617, service 21100.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Université-Enseignement Supérieur-Recherche et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

*Récépissé préfectoral du 23 novembre 2001.*